

CIRCULAIRE N° 2921

DATE 20/10/2009

Objet : Modification à la circulaire n°2765 concernant l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé – Chapitre 14, annexes 33 et 34 : Organisation d'une pédagogie adaptée pour élèves aphasiques/dysphasiques, polyhandicapés ou autistes.

Réseau : Tous

Niveau : SPÉCIALISÉ fondamental et secondaire

Période : Année scolaire 2009-2010

- A Monsieur le Ministre-Membre du Collège de la Commission communautaire en charge de l'enseignement,
- A Madame la Ministre chargée de l'enseignement obligatoire,
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province,
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par la Communauté française,
- Aux Chefs des établissements d'enseignement spécialisé organisés par la Communauté française,
- Aux Chefs des établissements officiels et libres d'enseignement spécialisé subventionnés par la Communauté française.

<u>Circulaire</u>	Administrative
<u>Emetteur</u>	Direction générale de l'enseignement obligatoire
<u>Destinataires</u>	Directions des établissements d'enseignement fondamental et secondaire spécialisé
<u>Contact</u>	Jennifer RICHARD (02/690.84.06) – jennifer.richard@cfwb.be
<u>Documents à renvoyer</u>	OUI
<u>Date limite d'envoi</u>	9 novembre 2009
<u>Objet</u>	Modification à la circulaire n°2765 concernant l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé – Chapitre 14, annexes 33 et 34 : Organisation d'une pédagogie adaptée pour élèves aphasiques/dysphasiques, polyhandicapés ou autistes

<u>Renvoi (s)</u>	www.adm.cfwb.be
<u>Nombre de page</u>	4
<u>Mots-clés</u>	Aphasiques, Dysphasiques, Autistes, Polyhandicapés

Madame, Monsieur,

La présente circulaire a pour objet la modification de la circulaire n°2765 concernant l'organisation des établissements d'enseignement spécialisé - Chapitre 14 portant sur l'organisation d'une pédagogie adaptée pour les élèves aphasiques/dysphasiques, polyhandicapés ou autistes - annexes 33 et 34.

Désormais, ces deux annexes seront remplacées par une seule annexe : l'annexe 33 ayant pour titre « Formulaire concernant le relevé des pédagogies adaptées » qui est valable pour l'enseignement spécialisé de niveau maternel, primaire et secondaire.

Ladite annexe comprend un tableau reprenant le nombre d'élèves, par niveau et par type d'enseignement dans les différentes pédagogies adaptées.

La date de transmission de ce document est fixée au **9 novembre 2009**.

Les annexes 33 et 34 supprimées ne sont pas prises en compte pour le calcul des statistiques. Je vous invite donc à renvoyer la nouvelle annexe dans les délais fixés.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

Pédagogies adaptées pour les élèves Autistes	Nombre total d'élèves		Répartition de ces élèves par type d'enseignement et par sexe															
			T1		T2		T3		T4		T5		T6		T7		T8	
			F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Niveau maternel																		
Niveau primaire																		
Niveau secondaire																		

Pédagogies adaptées pour les élèves Polyhandicapés	Nombre total d'élèves		Répartition de ces élèves par type d'enseignement et par sexe															
			T1		T2		T3		T4		T5		T6		T7		T8	
			F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Niveau maternel																		
Niveau primaire																		
Niveau secondaire																		

Document à transmettre à : Jennifer RICHARD pour le 9 novembre 2009 à l'adresse suivante :
 Direction générale de l'Enseignement Obligatoire – Service de l'Enseignement spécialisé
 Rue A. Lavallée, 1 (Bureau 2F246)
 1080 BRUXELLES
 Ou par mail : jennifer.richard@cfwb.be